

---

# Fiches thématiques

---

Économie et finances

## 4.1 Croissance

Après la période de forte croissance des trente années précédentes (+ 4,9 %), la croissance de l'activité économique française fléchit à partir du début des années 1980 (+ 1,8 % en moyenne par an en volume au cours de la période 1980-2012). Le début des années 1980 est ainsi marqué par une croissance annuelle moyenne du **produit intérieur brut (PIB)** en deçà des 2 %. À partir de 1986, la croissance économique s'améliore pour dépasser 4 % en 1988 et 1989. Les tensions sur le Système monétaire européen qui émergent en 1992 entraînent la France dans la récession : en 1993, le PIB diminue de 0,7 %. La reprise économique s'amorce dès 1994 avec une croissance de + 2,2 %, puis prend de la vigueur jusqu'en 2000 où la croissance atteint + 3,7 %. En 2009, entraîné par la crise financière mondiale, le PIB recule de 3,1 %. La reprise économique qui suit est plus faible et moins durable qu'après la récession de 1993 : la croissance du PIB en 2010 s'établit seulement à + 1,7 % puis + 2,0 % en 2011 et est nulle en 2012.

Les dépenses de consommation des ménages, qui représentent plus de 55 % du PIB, ont évolué en moyenne les trente dernières années au même rythme que le PIB (+ 1,8 % par an en volume). Plus dynamiques au début des années 1980 dans un contexte de désinflation (+ 2,1 % en moyenne par an jusqu'en 1987 contre + 1,8 % pour le PIB), ces dépenses ralentissent ensuite avant de reculer lors de la crise de 1993 (- 0,2 %). Progressant à un rythme similaire au PIB jusqu'en 2007, les dépenses de consommation résistent lors de la récession de 2008-2009 (+ 0,2 % contre - 1,6 % pour le PIB en moyenne par an). En 2012, toutefois, les dépenses de consommation reculent pour la seconde fois en trente ans (- 0,4 %).

Les dépenses de consommation des administrations publiques (APU) représentent plus de 20 % du PIB et ont progressé de 2,2 % par an en volume en moyenne ces trente dernières années. Dynamiques jusqu'en 1993 (+ 3,0 % en moyenne par an), elles ralentissent par la suite

sous l'effet de politiques de maîtrise des finances publiques. En 2009, en réponse à la crise, les dépenses accélèrent (+ 2,5 %) pour ralentir rapidement dès 2011 en lien avec les mesures de redressement des finances publiques.

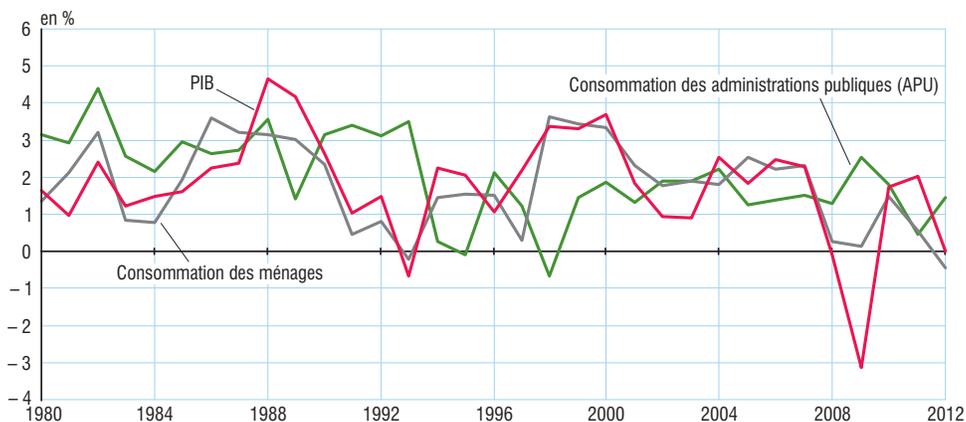
La formation brute de capital (FBC, investissement et variations de stock) a progressé en moyenne à un rythme proche du PIB ces trente dernières années (+ 1,6 % en volume), mais ses évolutions sont beaucoup plus marquées par la conjoncture. Elle diminue ainsi nettement au début des années 1980 (2,3 % par an en moyenne entre 1980 et 1984) avant de croître de 6,3 % sur la seconde moitié de la décennie. La formation brute de capital recule dès 1991, avant même la récession de 1993, année où elle se replie de 11,1 %. Dynamique par la suite, sauf les années de ralentissement du PIB (1996, 2002), la FBC chute en 2009 (- 15,6 %), du fait à la fois d'un recul historique de l'investissement et d'un déstockage massif des entreprises.

Les échanges extérieurs ont fortement augmenté ces trente dernières années : la part des exportations (respectivement des importations) dans le PIB passe de 21,4 % (respectivement 23,0 %) en 1980 à 27,4 % en 2012 (respectivement 29,7 %). Mais au total, le solde de la balance commerciale a une contribution neutre à la croissance annuelle du PIB en moyenne, les importations et les exportations progressant à un rythme similaire. Déficitaire pendant toutes les années 1980, la balance commerciale redevient excédentaire en 1992 ; en 1993, la chute de la demande intérieure se transmet aux importations et la balance commerciale s'améliore encore. Elle restera excédentaire jusqu'en 2004. En 2009, dans un contexte de crise mondiale, le déficit de la balance commerciale s'accroît : les exportations pâtissent d'une dégradation de la demande de la plupart de nos partenaires européens plus marquée encore qu'en France et leur recul excède donc celui des importations qu'entraîne la chute de la demande intérieure française. ■

### Définitions

**Produit intérieur brut (PIB)** : voir *annexe Glossaire*.

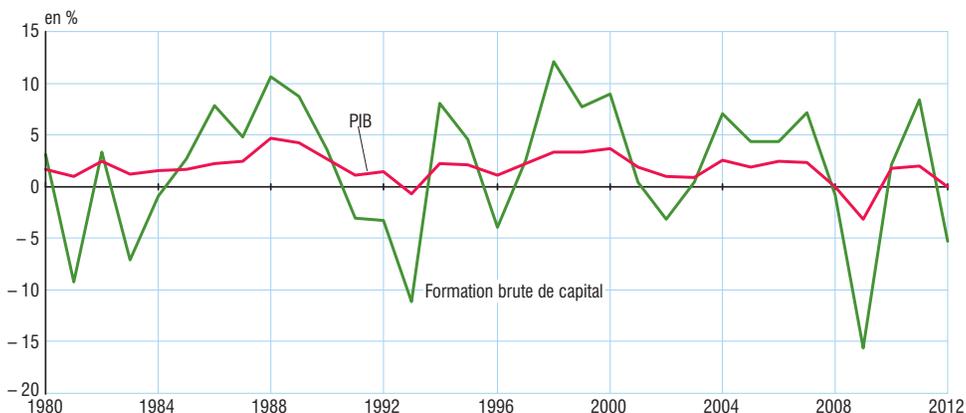
## 1. Évolution du PIB, des dépenses de consommation des ménages et des APU en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

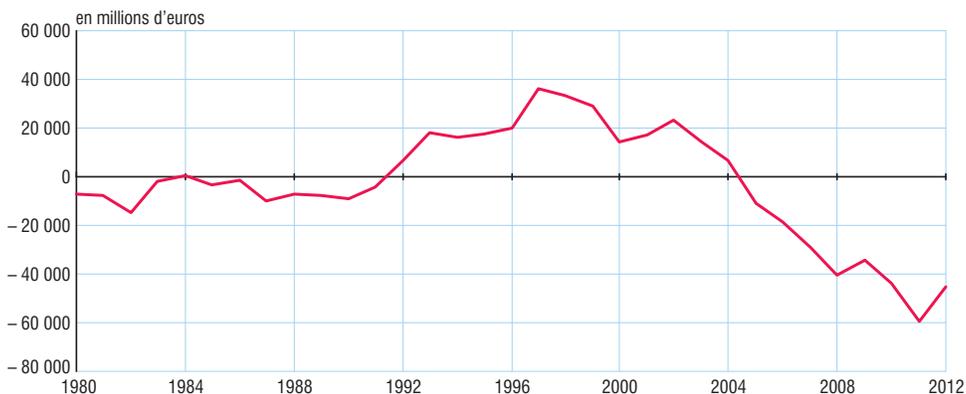
## 2. Évolution du PIB et de la formation brute de capital en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

## 3. Solde de la balance commerciale en valeur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

## 4.2 Valeur ajoutée par branche d'activité

En 2012, les services principalement marchands au sens large (y compris commerce, transports et activités financières) représentent 57 % de la **valeur ajoutée (VA)** totale de l'économie française. Leur poids a augmenté de onze points depuis 1980, hausse qui trouve sa contrepartie dans une baisse du poids de l'industrie de même ampleur. En 2012, la valeur ajoutée industrielle ne représente plus que 13 % de la valeur ajoutée totale, soit moins que la valeur ajoutée des services principalement non marchands (23 %) qui l'ont dépassée depuis le début des années quatre-vingt-dix. Les évolutions des autres **branches** ont été plus modestes. Le poids de l'agriculture a ainsi baissé de deux points depuis 1980 pour atteindre 2 % de la valeur ajoutée totale. À l'issue de la seconde guerre mondiale, elle représentait 19 % de la valeur ajoutée. Le poids de la construction, quant à lui, fluctue autour de 6 % depuis 1980.

Cette tertiarisation de la valeur ajoutée ne s'est pas pour autant traduite par une baisse de la valeur ajoutée industrielle en volume : entre 1980 et 2012, la valeur ajoutée industrielle a ainsi crû de 42 % en volume, moins rapidement cependant que celle des services principalement marchands qui fait plus que doubler sur la même période, et que celle des services principalement non marchands (+ 57 %) ou de l'agriculture (+ 58 %). À cette croissance moins rapide de l'industrie en volume s'ajoute une hausse des prix industriels également moins dynamique : moins de 2 % en moyenne par an contre plus de 3 % pour les services principalement marchands ou 4 % pour la construction ou les services principalement non marchands.

Cette tertiarisation de l'économie est le signe également, pour une part, d'une externalisation plus importante de l'industrie qui produisait auparavant pour elle-même des services qu'elle achète désormais aux branches des services marchands : en 1980, pour produire 100 euros de biens industriels,

l'industrie achetait en moyenne 9 euros de services marchands ; au début des années 2010, elle en consomme près de 16 euros. Cette externalisation, qui reflète un changement d'organisation, se traduit, dans les statistiques, par une baisse de la valeur ajoutée industrielle et une augmentation de la valeur ajoutée des services principalement marchands.

La baisse du poids de l'industrie dans la valeur ajoutée totale a été portée par la quasi-totalité des branches industrielles : d'abord par la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines (1,4 % de la VA en 2012, soit une baisse de 2,1 points depuis 1980), puis par l'industrie du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure (0,3 % de la VA en 2012, soit une baisse de 1,5 point), par l'industrie agroalimentaire (1,9 % de la VA en 2012, soit une baisse de 1,2 point). Au sein des branches industrielles, le poids dans la VA augmente uniquement pour la production et distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et dépollution pour atteindre 0,8 % de la VA totale en 2012 (+ 0,3 point).

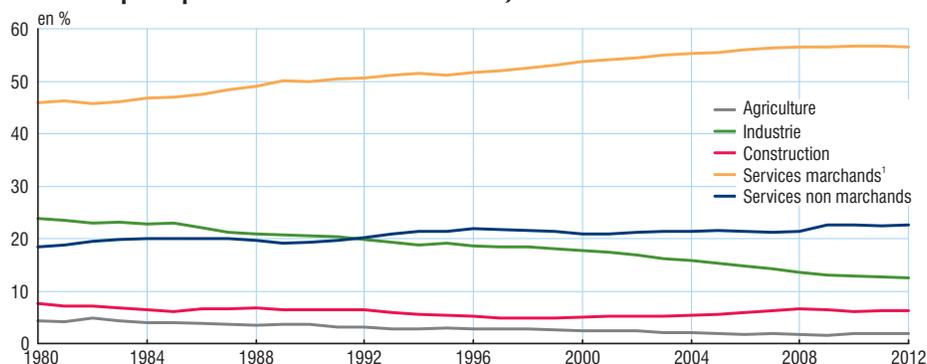
À l'inverse, la hausse du poids des services principalement marchands dans la VA totale est presque pour moitié imputable aux activités immobilières (13,2 % de la VA en 2012, soit une augmentation de 5,1 points depuis 1980), puis aux services qui ont fait l'objet d'externalisation de la part de l'industrie, notamment les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien dont le poids dans la VA a progressé de 3,3 points depuis 1980 pour atteindre 12,4 % en 2012. Ce poids diminue dans quelques branches des services marchands : le commerce (11,2 % de la VA en 2012, soit une baisse de 0,5 point), les transports (4,6 % de la VA en 2012, soit une baisse de 0,4 point) et les télécommunications (1,3 % de la VA en 2012, soit une baisse de 0,1 point). ■

### Définitions

**Valeur ajoutée (VA), branche, consommation intermédiaire** : voir *annexe Glossaire*.

# Valeur ajoutée par branche d'activité 4.2

## 1. Poids des principales branches dans la valeur ajoutée totale



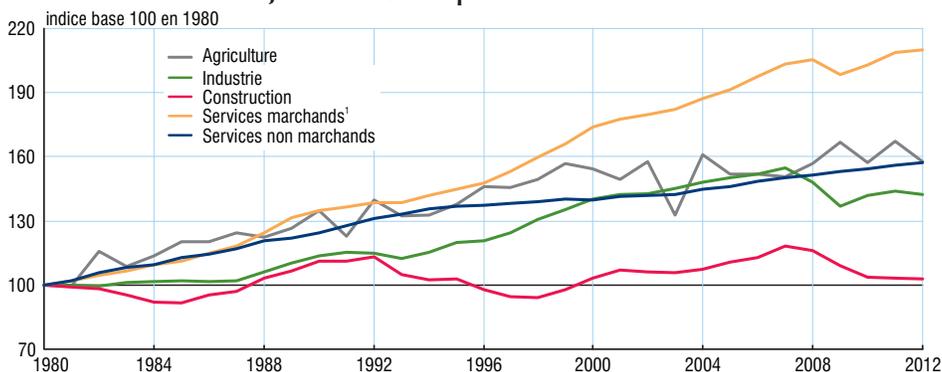
1. Les services marchands sont pris au sens large : y compris commerce, transports et activités financières.

Champ : France.

Lecture : en 1980, la valeur ajoutée des services marchands représentait 46 % de la valeur ajoutée totale.

Source : *comptes nationaux*, base 2005.

## 2. Évolution de la valeur ajoutée en volume par branche



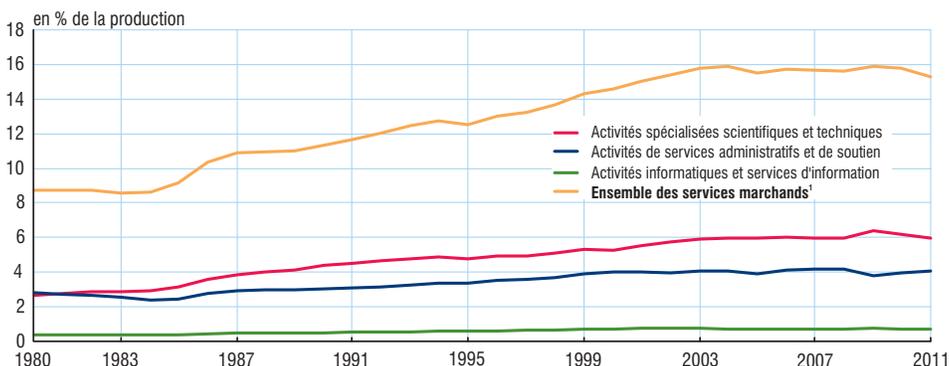
1. Les services marchands sont pris au sens large : y compris commerce, transports et activités financières.

Champ : France.

Lecture : entre 1980 et 2012, la valeur ajoutée des services marchands a crû de 110 %.

Source : *comptes nationaux*, base 2005.

## 3. Poids des consommations intermédiaires en services marchands par les branches industrielles



1. Les services marchands sont pris au sens large : y compris commerce, transports et activités financières.

Champ : France.

Lecture : en 1980, les consommations intermédiaires des branches de l'industrie en services marchands représentaient 9 % de leur production.

Source : *comptes nationaux*, base 2005.

## 4.3 Prix à la consommation

Au-delà du constat qu'en trente-deux ans, le prix de la baguette de pain a été multiplié par 3,4 et celui du kilo de bifteck par 2,7, **l'indice des prix à la consommation (IPC)** est un témoin privilégié du tournant important que constitue 1980 pour l'économie française. Après un pic à + 13,6 % cette année-là suite au second choc pétrolier, **l'inflation** a peu à peu régressé et n'a jamais dépassé 3 % depuis 1992. Auparavant, les pics d'inflation étaient fréquents, même si les causes en ont été très diverses.

Ainsi, après avoir atteint des sommets dans l'immédiat après-guerre (+ 60 % par an en moyenne de 1946 à 1948), l'inflation s'est fortement réduite au début des années 1950 sous l'effet des politiques de stabilisation mises en œuvre (blocage de prix notamment). À mesure que l'économie s'est redressée, des tensions inflationnistes ont réapparu, en raison de la perte de valeur du franc (dévaluations) accompagnant l'accumulation de déficits extérieurs, pour atteindre un nouveau pic en 1958 (+ 15 % sur un an). Au cours des années 1960, la mise en œuvre de politiques anti-inflationnistes et un environnement économique plus favorable ont permis de réduire nettement la hausse des prix à la consommation en France. Les augmentations de salaires consécutives aux événements de 1968 ont par la suite relancé l'inflation. Dans les années 1970, l'envolée des prix des matières premières, la forte dégradation des échanges extérieurs et la perte de valeur du franc (dévaluations) ainsi que l'indexation des salaires sur les hausses des prix contribuèrent à l'entretenir jusqu'au tout début des années 1980.

Avec le « tournant de la rigueur » de 1983 s'engage un mouvement durable de désinflation. La hausse annuelle de l'IPC est ramenée de + 11,8 % sur un an en 1982 à + 2,7 % en

1986, date à laquelle la France a, comme la plupart des pays européens, bénéficié du contrechoc pétrolier dû à la fois à la baisse des prix du pétrole brut et à l'affaiblissement du dollar. L'inflation se stabilise alors autour de + 2,5 % par an de la fin des années 1980 au milieu des années 1990.

Cette stabilité a été favorisée par l'ouverture des marchés et, plus généralement, par l'accroissement de la concurrence mondiale. En particulier, depuis près de quinze ans, les prix des biens manufacturés (hors énergie) consommés par les ménages français sont quasiment stables (+ 0,1 % par an en moyenne entre 1998 et 2012). Les prix de certains biens ont même tendance à reculer, notamment ceux des produits électroniques, en lien avec les progrès techniques qu'ils incorporent. Il en va ainsi pour les équipements audiovisuels, photographiques et informatiques, dont les prix ont baissé en moyenne de 8,3 % par an entre 1998 et 2012. L'effet d'une concurrence accrue est également sensible pour certains services, en particulier les télécommunications.

Depuis les années 2000, les évolutions du taux d'inflation sont principalement causées par les variations des prix des produits pétroliers. Ceux des produits alimentaires frais, variables en fonction des conditions climatiques et des cours mondiaux, ont également joué sur l'inflation mais dans une moindre mesure. Les politiques publiques, en pilotant les prix de certains biens et services (tabac et santé), ont aussi un effet notable sur l'inflation.

Enfin, avec l'intégration européenne et la monnaie unique, on assiste à une certaine convergence de l'inflation en zone euro : depuis 2007, les écarts entre grands pays de la zone se sont resserrés. ■

### Définitions

**L'indice des prix à la consommation (IPC)** : permet de mesurer l'évolution des prix des biens et services consommés par les ménages résidant en France. On construit un indice de prix élémentaire pour chaque variété consommée et l'IPC est ensuite obtenu en pondérant l'ensemble de ces indices élémentaires par les parts relatives des biens et services concernés dans la consommation moyenne des ménages. L'IPC sert à indexer de nombreux contrats privés et il sert de base à des revalorisations, notamment celle du Smic.

**Inflation** : augmentation générale des prix, qui traduit une perte de pouvoir d'achat de la monnaie, c'est-à-dire un amoindrissement de la quantité de biens et de services qu'il est possible de se procurer avec une unité monétaire. Le taux d'inflation est ici défini comme l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC).

### Pour en savoir plus

- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).
- « Harmonised Indices of Consumer Prices », *Données en bref* n° 2 / 2013, Économie et finances, Eurostat.

# Prix à la consommation 4.3

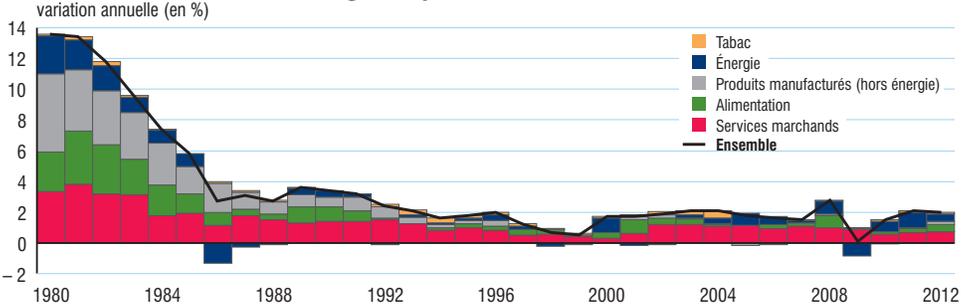
## 1. Taux d'inflation entre 1950 et 2012



Champ : France.

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

## 2. Contributions à l'inflation des grands postes de consommation entre 1980 et 2012

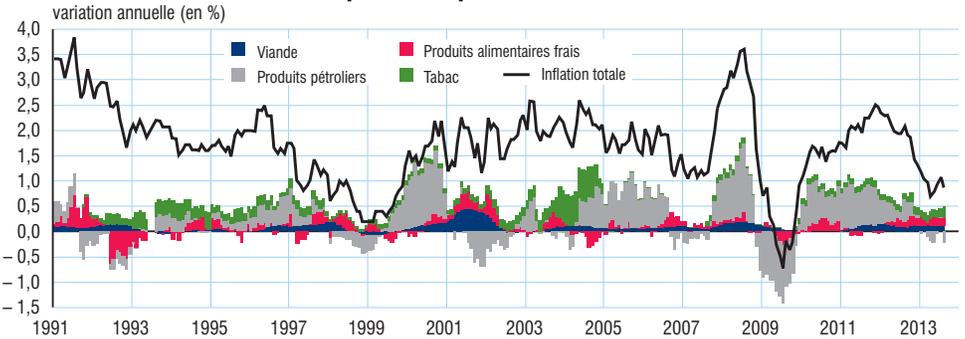


Champ : France.

Lecture : en 1980, le taux d'inflation était de 13,6 % dont 3,3 % dus à l'augmentation des prix des services marchands.

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

## 3. Contributions à l'inflation des produits à prix volatils

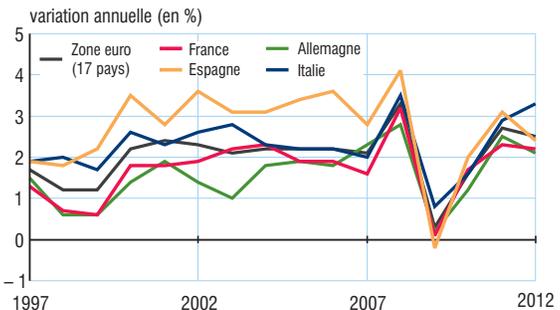


Champ : France.

Lecture : ce graphique présente les taux d'inflation mensuels sous la forme des glissements annuels des indices des prix à la consommation (IPC) et les contributions de différents postes de consommation parmi ceux dont les évolutions de prix sont les plus erratiques (« produits à prix volatils »). Ces produits sont dits « à prix volatils » car leurs prix dépendent des fluctuations des cours des matières premières (produits pétroliers), des conditions climatiques (produits alimentaires frais) ou de décisions réglementaires (tabac).

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

## 4. Taux d'inflation nationaux des principaux pays de la zone euro



Source : Eurostat, indices des prix à la consommation harmonisés.

## 4.4 Résultats des sociétés non financières

La valeur ajoutée, différence entre la production et la consommation intermédiaire, est le solde de base pour mesurer l'évolution des résultats des sociétés non financières. Elle permet de rémunérer les salariés et de dégager des profits. L'évolution de ces derniers est fréquemment analysée via le **taux de marge**. En trente ans, cet indicateur connaît trois phases. Durant les années 1980, il augmente tendanciellement, de 23,1 % en 1982 à 32,0 % en 1989, sous l'effet notamment de la modération salariale, du contre choc pétrolier et de la libération progressive des prix. Du début des années 1990 jusqu'en 2007, le taux de marge se stabilise autour de 31 %. Il s'oriente ensuite à la baisse : le ralentissement des rémunérations versées aux salariés ne compense pas le fort recul de la valeur ajoutée. En 2012, il rejoint son plus bas niveau depuis 1986 (28,4 %).

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** dégagé par les sociétés non financières à partir de la valeur ajoutée est ensuite redistribué principalement sous trois formes : le paiement des impôts sur le revenu et le patrimoine, l'acquiescement des intérêts dus sur les emprunts et la rémunération des propriétaires du capital sous forme de dividendes. À cela s'ajoutent les intérêts et dividendes que les sociétés peuvent elles-mêmes percevoir. Concernant la charge d'intérêts supportée par les sociétés non financières, elle s'accroît suite au premier choc pétrolier du fait notamment de la hausse des taux d'intérêt, avant de refluer avec l'amélioration des conditions de financement. De son côté, la part des dividendes nets (versés moins reçus) dans l'EBE, qui était stable autour de 14 % entre le début des années 1980 et le début des années 1990, augmente depuis lors pour atteindre 29 % en 2012. Cette progression est probablement à relier aux exigences accrues des actionnaires en termes de rendement. Mais elle reflète aussi le développement des flux de capitaux

internes aux groupes. Le poids dans l'EBE des dividendes versés fléchit de manière très nette mais ponctuelle en 2010, suite au recul du résultat des sociétés lors de la récession. Mais il repart à la hausse par la suite.

Le surplus dégagé par les entreprises après règlement des impôts sur le revenu et le patrimoine et enregistrement des flux d'intérêts et de dividendes correspond à l'épargne. Cette dernière permet notamment de financer les investissements nouveaux. Depuis le début des années 1980, le **taux d'investissement** des sociétés non financières fluctue autour de 18 %, connaissant toutefois des rebonds cycliques lors des phases de forte croissance. Ainsi, après avoir fortement baissé durant la première moitié des années 1980, il se redresse ensuite pour atteindre 20,1 % en 1991. Inversement, les récessions de 1993 et de 2009 entraînent toutes deux une chute brutale du taux d'investissement. Une légère remontée s'amorce néanmoins depuis la dernière crise.

De son côté, le **taux d'autofinancement** augmente de près de 60 points entre 1982 et 1988. La marge supplémentaire dégagée par les sociétés est peu réinvestie car principalement dédiée au désendettement. Le taux d'autofinancement se stabilise ensuite, avant de se redresser durant la seconde moitié des années 1990. Il atteint même 99 % en 1999 : les taux d'intérêt étant élevés, les entreprises financent leurs investissements par l'épargne. Enfin, depuis le début des années 2000, la combinaison d'un investissement et d'une rémunération des investisseurs dynamiques induit une baisse tendancielle du taux d'autofinancement. En conséquence, le besoin de financement des sociétés non financières s'accroît fortement, de 12 Md€ en 2004 à 58 Md€ en 2008. Il se réduit considérablement mais de manière ponctuelle en 2009 et 2010, avant de retrouver ses niveaux d'avant la crise. ■

### Définitions

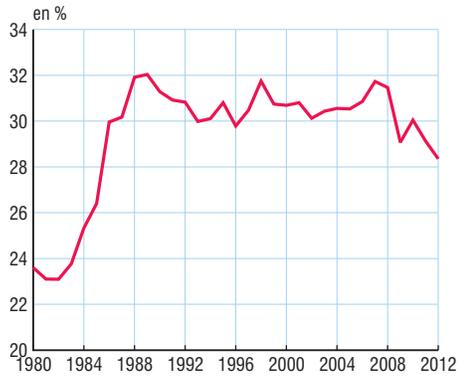
**Taux de marge** : rapport entre l'**excédent brut d'exploitation (EBE)** et la valeur ajoutée. L'EBE est lui-même égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

**Taux d'investissement** : rapport entre la formation brute de capital fixe et la valeur ajoutée.

**Taux d'autofinancement** : rapport entre l'épargne brute et la formation brute de capital fixe.

# Résultats des sociétés non financières 4.4

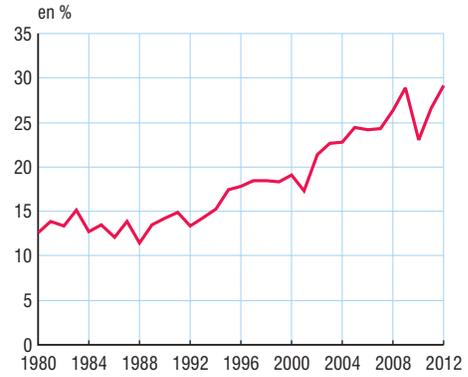
## 1. Taux de marge des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

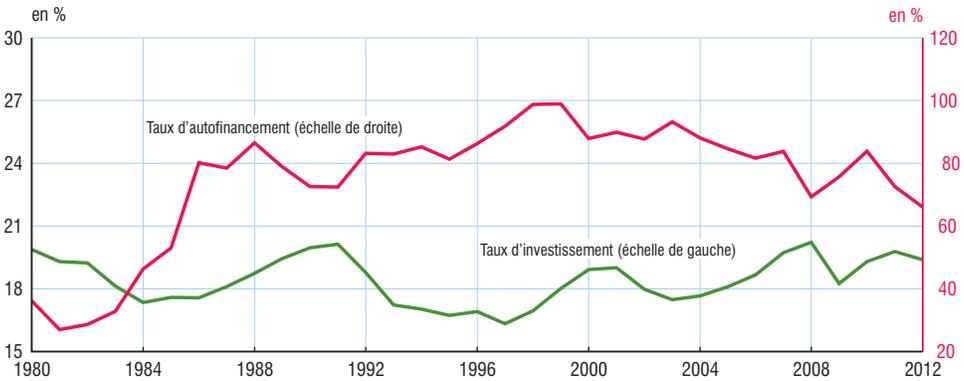
## 2. Part des dividendes nets dans l'excédent brut d'exploitation



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

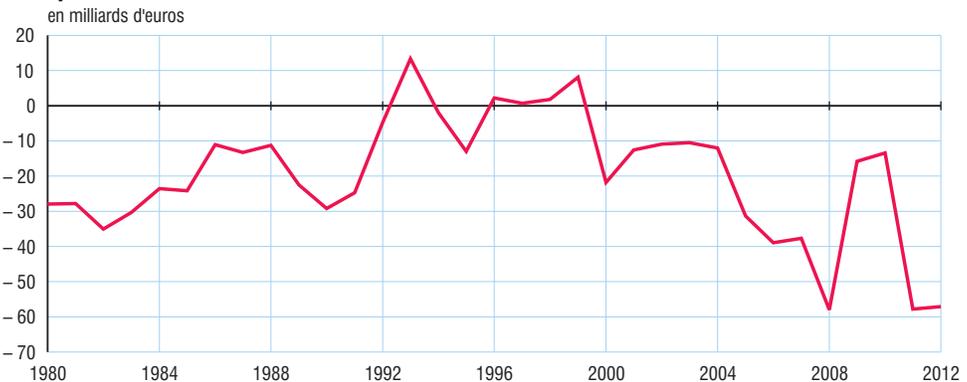
## 3. Taux d'investissement et d'autofinancement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

## 4. Capacité (> 0) ou besoin (< 0) de financement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

## 4.5 Finances publiques

Les finances publiques sont gérées par les administrations publiques centrales (Apuc), les administrations publiques locales (Apul) et les administrations de sécurité sociale (Asso). Globalement depuis trente ans, le **déficit public au sens de Maastricht** est permanent mais plus ou moins accentué.

L'évolution du déficit est en partie liée au contexte économique : les recettes diminuent durant les phases de ralentissement et augmentent en cas d'embellie, tandis que les dépenses sont moins sensibles à la conjoncture. Le déficit s'est ainsi particulièrement creusé durant les récessions de 1993 et 2009 (-6,5 % et -7,5 % du PIB). L'orientation de la politique économique joue également un rôle. À titre d'exemple, le plan de relance déployé suite à la crise de 2009 a contribué à creuser le déficit tandis que les nouvelles mesures fiscales et sociales destinées à redresser les comptes publics ont contribué à le réduire (-4,8 % du PIB en 2012).

Les Apuc sont les premiers contributeurs au déficit public (-4,0 % du PIB en 2012). Les Apul n'y participent que pour 0,2 % : les éventuels déficits des collectivités locales se limitent en principe aux dépenses d'investissement, puisque légalement, les budgets de fonctionnement doivent être à l'équilibre. Enfin, les Asso ont été excédentaires principalement au milieu des années 1980, au tournant des années 2000, puis entre 2006 et 2008, périodes durant lesquelles une situation de l'emploi favorable permettait de dégager des recettes de cotisations sociales élevées. En 2012, leur déficit est de -0,6 % du PIB.

Le poids des dépenses publiques dans le PIB est passé de 46,0 % en 1980 à 56,6 % en

2012, du fait principalement des Asso (+7,1 points) et des Apul (+4,0 points). La part des prestations versées par l'ensemble des administrations publiques dans le PIB croît de plus de 7 points sur la période et atteint 26,0 % en 2012, avec notamment l'alourdissement des dépenses de retraite et la progression soutenue de celles de la santé. La part des dépenses de fonctionnement est restée assez stable, un peu en deçà de 20 %. Parallèlement, la charge de la dette, qui porte sur les déficits cumulés, a augmenté entre 1980 et 1996 (de 1,2 % à 3,6 % du PIB), avant de diminuer par la suite (2,6 % en 2012) du fait de la baisse des taux d'intérêt. Enfin, après avoir crû à la fin des années 1980, le poids des dépenses d'investissement a reflué (3,1 % du PIB en 2012).

La part des recettes publiques dans le PIB augmente moins fortement que les dépenses (45,7 % en 1980, 51,8 % en 2012). Le **taux de prélèvements obligatoires** (PO) suit une trajectoire similaire (40,2 % et 45,0 %). La hausse est avant tout imputable aux Asso (+6,9 points) et tient essentiellement au relèvement des impôts (CSG, droits sur les tabacs et alcools, prélèvements sur les revenus et le patrimoine, etc.). Le taux de PO augmente également pour les Apul (+2,7 points), alors qu'un recul est enregistré pour les Apuc (-4,4 points) suite notamment aux transferts de ressources effectués au profit des autres secteurs des administrations publiques.

Conséquence des déficits récurrents, la **dette publique (Apuc, Apul, Asso) au sens de Maastricht** a crû de façon quasi continue, passant de 20,7 % du PIB fin 1980 à 90,2 % fin 2012. Elle a franchi le seuil des 60 % en 2003. ■

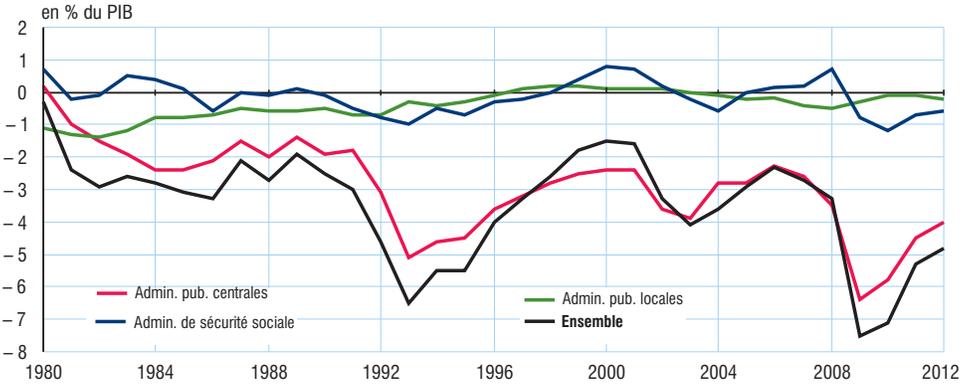
### Définitions

**Déficit public au sens de Maastricht** : besoin de financement des administrations publiques une fois corrigé des intérêts sur *swaps* de dettes. Il mesure la différence entre l'ensemble des dépenses courantes des administrations publiques, de leurs dépenses d'investissement non financier et des transferts en capital qu'elles effectuent, d'une part, et l'ensemble de leurs ressources non financières, d'autre part.

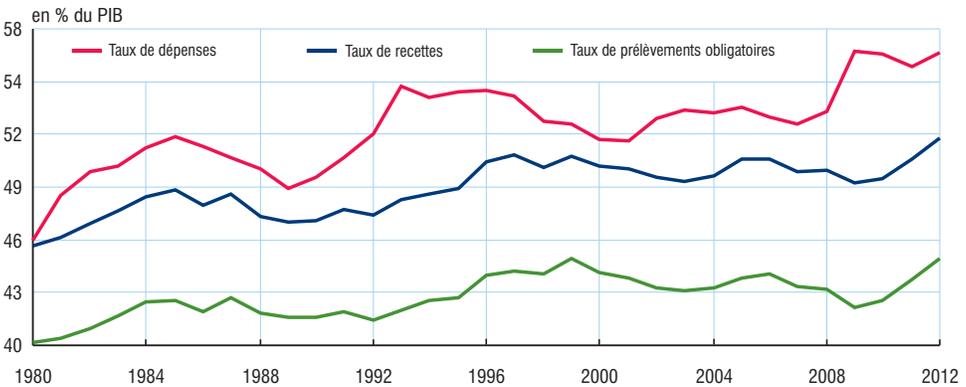
**Taux de prélèvements obligatoires** : impôts et cotisations sociales effectives reçues par les administrations publiques et les institutions européennes rapportés au PIB.

**Dette publique au sens de Maastricht** : ensemble des passifs des administrations publiques (hors produits financiers dérivés, intérêts courus non échus, crédits commerciaux et décalages comptables) évalués à leur valeur de remboursement et consolidés (les passifs d'une administration détenus par une autre administration en sont exclus). Pour respecter les engagements européens de la France, dans le cadre du PSC, la dette publique doit être inférieure à 60 % du PIB.

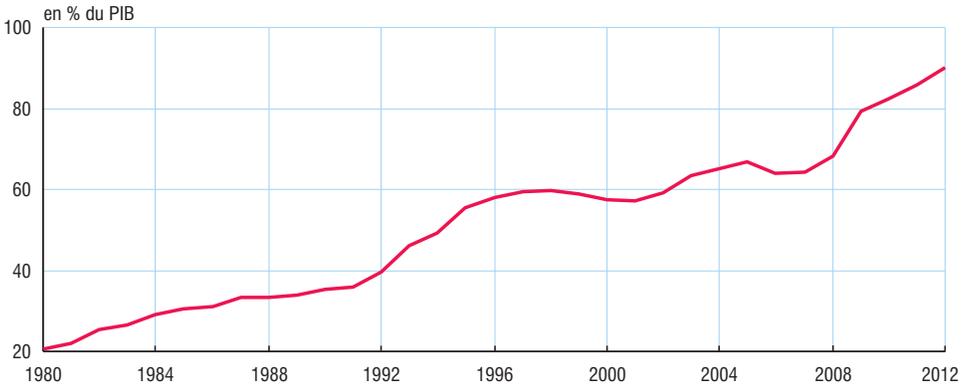
## 1. Déficit public au sens de Maastricht



## 2. Taux de dépenses, de recettes et de prélèvements obligatoires



## 3. Dette publique au sens de Maastricht



## 4.6 Relations avec le reste du monde

En trente ans, l'interdépendance croissante des économies s'est traduite par une augmentation de la **part des échanges extérieurs dans le produit intérieur brut (PIB)**. Cette part avait fortement progressé entre 1968 et 1984, passant de 14 % à 24 %. Elle a ensuite continué d'augmenter, mais plus modérément, pour atteindre 29 % en 2012. En valeur, les échanges extérieurs ont ainsi progressé globalement plus vite que le PIB : depuis 1980, ils ont été multipliés par 5,9 quand le PIB a été multiplié par 4,6. Cette différence résulte d'une croissance en volume, c'est-à-dire à prix constants, plus forte (volumes échangés multipliés par 3,6 pour le commerce extérieur contre 1,8 pour le PIB), alors que dans le même temps les prix augmentaient moins fortement : entre 1980 et 2012, les prix des exportations et importations ont été multipliés par 1,6 quand celui du PIB était multiplié par 2,6. Notamment parce que les biens les plus cycliques (biens durables, investissement,...) sont parmi les biens et services les plus échangés, les échanges extérieurs se sont fortement contractés lors des phases de ralentissement économique de ces trente dernières années (1993, 2003, 2009).

Si importations et exportations ont suivi des évolutions globalement similaires au cours des trente dernières années, le **solde des échanges extérieurs** de biens et services a néanmoins connu des périodes excédentaires et déficitaires. D'abord déficitaire jusqu'en 1992, il a ensuite été excédentaire jusqu'en 2003, avec un maximum de 28,8 Mds d'euros en 1997. Il s'est depuis continûment dégradé pour atteindre un niveau de déficit historique

de 75,7 Mds d'euros en 2011. Au cours de cette période, les secteurs excédentaires et déficitaires ont peu varié. D'un côté, les matériels de transport, les services (y compris solde touristique) et les produits alimentaires ont pratiquement été toujours excédentaires. De l'autre, la balance énergétique et celle des autres biens industriels ont été presque continûment en déficit. La situation favorable des années 1990 s'explique à la fois par un excédent important dans les matériels de transport, tant pour les automobiles que pour les produits aéronautiques, une facture énergétique réduite par des niveaux relativement bas du prix du pétrole et le reste de la balance des biens manufacturés quasiment à l'équilibre. L'ampleur du déficit actuel provient de l'aggravation de la facture énergétique, d'une baisse sensible de l'excédent des matériels de transport, après notamment la crise de la branche automobile depuis 2009, et d'une dégradation de la balance des autres biens industriels.

La chronique du **solde (besoin ou capacité) de financement de la Nation** suit de près celle du solde du commerce extérieur. En effet, au cours des trente dernières années, la France n'a dégagé une capacité de financement qu'entre 1993 et 2004, soit presque exactement les années où le solde commercial a été excédentaire. Depuis 1996, la France reçoit plus de revenus (salaires et revenus de la propriété) qu'elle n'en verse au reste du monde, cet excédent étant en croissance régulière. Ces revenus sont compensés par des transferts de plus en plus importants au reste du monde, en particulier aux institutions de l'Union européenne pour le financement du budget européen. ■

### Définitions

**Produit intérieur brut** : voir annexe *Glossaire*.

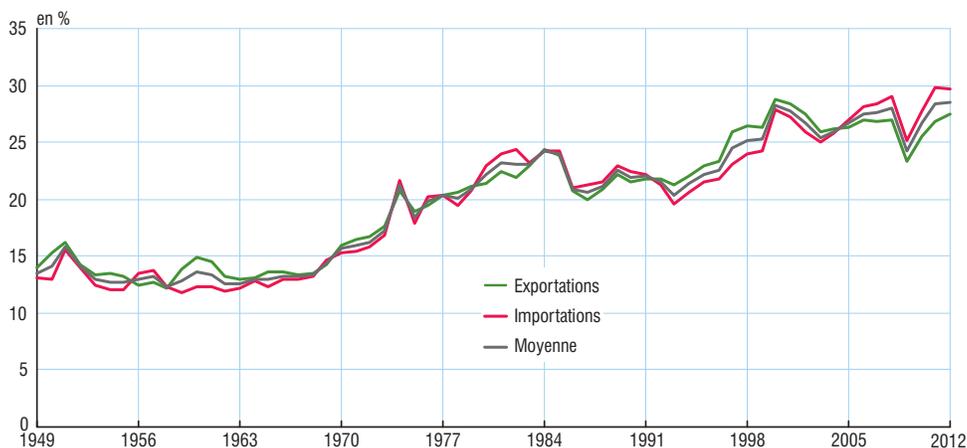
**Part des échanges extérieurs dans le PIB** : cette part est calculée comme le ratio entre la moyenne du montant des importations et exportations et le produit intérieur brut exprimés en valeur, c'est-à-dire à prix courants.

**Solde des échanges extérieurs** : différence entre la valeur des exportations et celle des importations. Les exportations de biens sont évalués FAB (franco à bord), c'est-à-dire que seuls les coûts d'assurances et de transports jusqu'à la frontière française (donc du pays exportateur) sont inclus. Les importations de biens sont évalués CAF (coûts, assurance, fret), c'est-à-dire qu'en plus des coûts jusqu'à la frontière du pays exportateur, les coûts entre les deux pays partenaires sont inclus.

**Solde (besoin ou capacité) de financement de la Nation** : une capacité de financement reflète le fait que les revenus de la Nation pris globalement surpassent les dépenses de consommation et d'investissement, et que ce surplus d'épargne peut être prêté à des agents non résidents. Le besoin de financement est la situation inverse : la Nation doit emprunter à des agents non-résidents pour couvrir ses dépenses.

# Relations avec le reste du monde 4.6

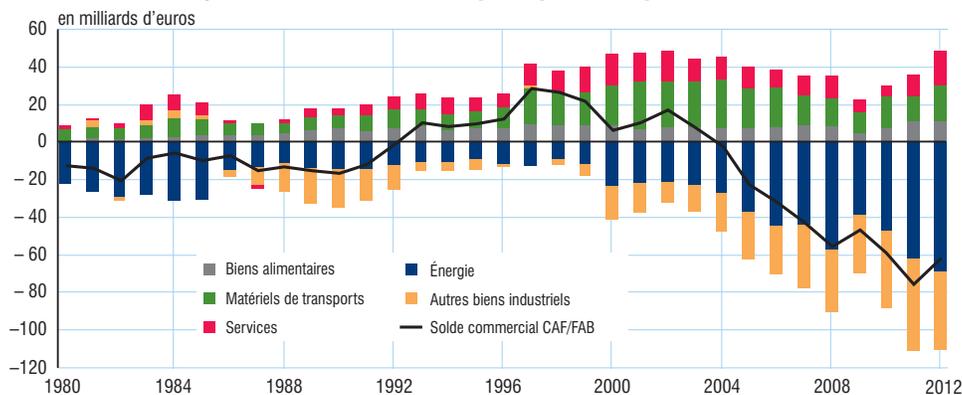
## 1. Part des exportations et des importations dans le PIB, en valeur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

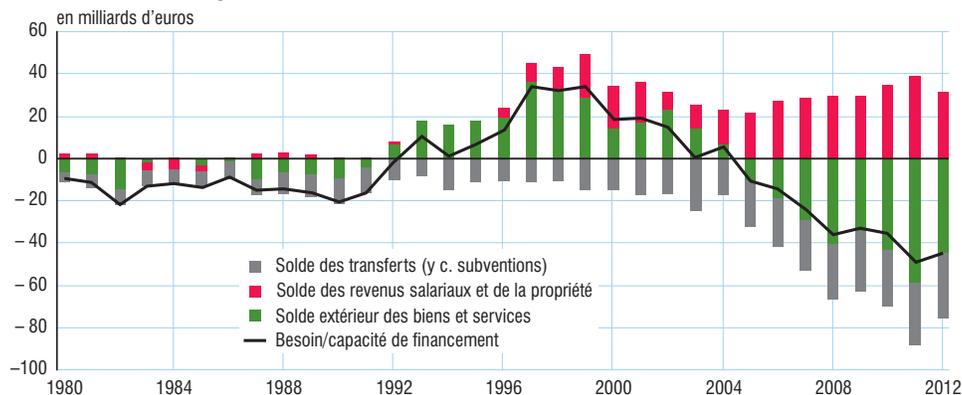
## 2. Solde des échanges extérieurs CAF-FAB et principales composantes, en valeur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

## 3. Besoin (<0) ou capacité (>0) de financement de la Nation



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

## 4.7 Épargne et patrimoine

Fin 2011, le **patrimoine** national dépasse 13 000 Md€ et représente près de huit fois le **produit intérieur net (PIN)**. Ce montant est comparable à celui des seuls actifs non financiers car les encours d'actifs et de passifs financiers détenus par les résidents sont pratiquement équilibrés. Depuis 1980, le patrimoine national a été pratiquement multiplié par sept. Après une croissance soutenue jusqu'en 1990 (avec + 8,5 % de hausse par an en moyenne), il a progressé à un rythme plus modeste entre 1991 et 1998 (+ 2,7 % par an). Une accélération s'est ensuite enclenchée jusqu'en 2007 (+ 10,0 % en moyenne par an), puis un brusque coup d'arrêt est intervenu avec la crise (- 0,9 % en 2008 et - 1,6 % en 2009). Enfin, un redressement s'est amorcé dès 2010.

De 1980 à 1999, la part des produits financiers dans le total des actifs s'est globalement accrue, passant de la moitié à près de 70 % à l'époque de la bulle Internet. Depuis lors, la forte hausse des prix de l'immobilier a contribué à augmenter le poids relatif des actifs non financiers. Ainsi en 2011, seuls 61 % des actifs sont financiers.

Parmi les actifs financiers, les actions et titres d'**OPCVM** constituent les premiers placements depuis 1996 (25,8 % en 2011). Leur part fluctue beaucoup, au gré notamment de l'évolution des cours boursiers : après un pic à 39 % en 2000, elle a chuté lors de l'éclatement de la bulle internet puis au moment de la récession. Le poids des billets, pièces et dépôts a fortement baissé (22,3 % en 2011 contre 41,4 % en 1980). La part des crédits, qui figurent essentiellement à l'actif des institutions financières, a également baissé (16,6 % contre 22,9 %). Ceci traduit notamment le moindre recours des sociétés non financières à l'emprunt bancaire, avec le développement du financement direct sur les marchés. Enfin, la place des titres hors actions (titres de créance négociables, obligations, produits dérivés) s'est globalement accrue (18,1 % en 2011 contre 5,5 % trente ans auparavant).

Les logements, bâtiments, ouvrages de génie civil et terrains représentent 88 % des actifs non financiers en 2011 contre 79 % en 1980. La valeur relative des terrains par rapport à celle des constructions est passée de 40 % il y a trente ans à 90 % récemment. Le prix des terrains a en effet été multiplié par quinze durant cette période. Les machines et équipements, détenus en très grande majorité par les sociétés non financières, constituent 4,1 % des actifs non financiers en 2011, contre 7,8 % en 1980. Viennent ensuite les stocks (3,0 %, contre 7,8 % trente ans auparavant) et les actifs incorporels non produits (3,5 % en 2011 après 1,9 % en 1980), au sein desquels figurent les brevets.

Les ménages détiennent les trois quarts du patrimoine national (soit plus de 10 000 Md€ fin 2011). Leur patrimoine représente ainsi huit fois leur revenu disponible net actuellement, contre 4,5 en 1980. Les deux tiers de leurs actifs sont non financiers et correspondent essentiellement à leurs biens immobiliers. L'envolée des prix de ces derniers a contribué à la forte progression de leur patrimoine jusqu'en 2007. Mais leur repli ultérieur, conjugué au ralentissement des transactions, a conduit à un recul du patrimoine des ménages en 2008, puis à une progression plus mesurée qu'auparavant. Au sein des actifs financiers, l'assurance-vie est devenue le placement favori des Français (avec une part de 38 % en 2011), devançant les billets, pièces et dépôts (30 %).

Les ménages accumulent des actifs en épargnant et en s'endettant. En l'occurrence, depuis trente ans, l'endettement des ménages s'est fortement développé. Il représente 84 % de leur revenu disponible brut en 2011 contre 34 % en 1980. Parallèlement, leur **taux d'épargne** ne cesse de baisser entre 1980 (18,3 %) et 1987 (11,1 %), avant de se redresser progressivement jusqu'au début des années 1990. Depuis lors, il fluctue autour de 15,5 %. Le **taux d'épargne financière** présente une évolution similaire (4,8 % en 1980, 0,6 % en 1987, 6,7 % en 2011). ■

### Définitions

**Patrimoine** : différence entre la valeur des actifs (financiers et non financiers) et celle des passifs (par nature financiers).

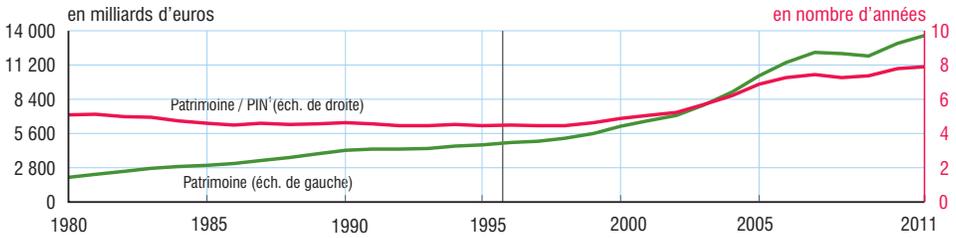
**Produit intérieur net (PIN)** : voir *annexe Glossaire*.

**OPCVM** : voir *annexe Glossaire*.

**Taux d'épargne** : épargne rapportée au revenu disponible brut.

**Taux d'épargne financière** : capacité de financement rapportée au revenu disponible brut.

## 1. Patrimoine national



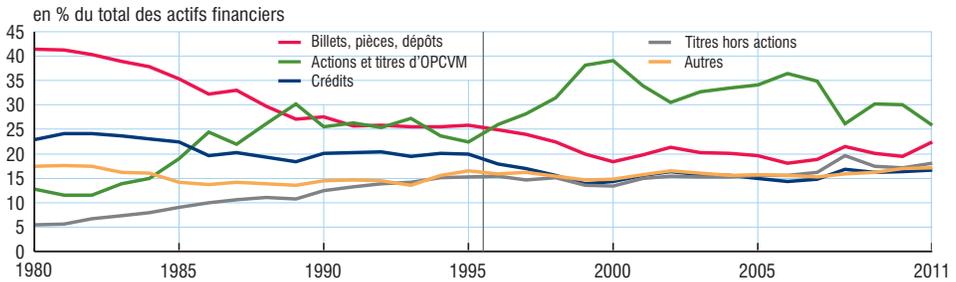
1. Produit intérieur net.

Champ : France.

Note : les comptes financiers sont en base 2005 à partir de 1996 et en base 2000 avant.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005 ; Banque de France.

## 2. Composition des actifs financiers



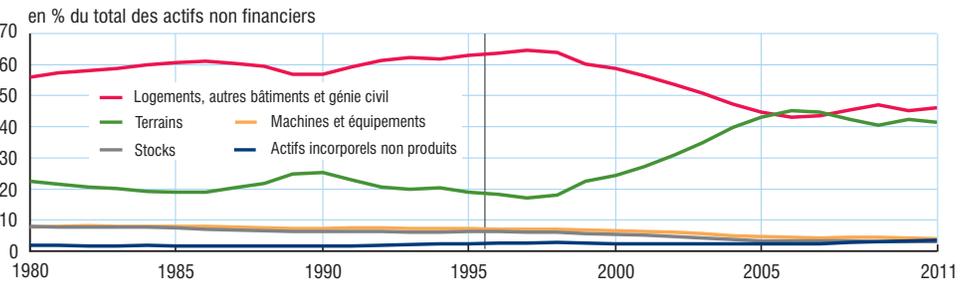
Champ : France.

Lecture : les autres actifs financiers comprennent l'or monétaire et les droits de tirages spéciaux, les provisions techniques d'assurance et les autres comptes à recevoir.

Note : les comptes financiers sont en base 2005 à partir de 1996 et en base 2000 avant.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005 ; Banque de France.

## 3. Composition des principaux actifs non financiers

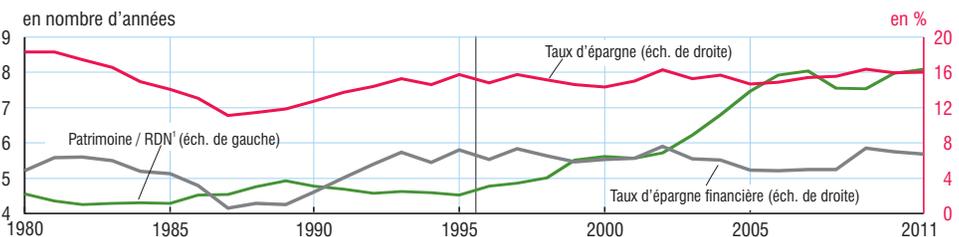


Champ : France.

Note : les comptes financiers sont en base 2005 à partir de 1996 et en base 2000 avant.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005 ; Banque de France.

## 4. Patrimoine et épargne des ménages



1. RDN : revenu disponible net.

Champ : France.

Note : les comptes financiers sont en base 2005 à partir de 1996 et en base 2000 avant.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005 ; Banque de France.